



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Evreux, le 25 juillet 2024

## RECOMMANDATION DE NON-CONSOMMATION DE L'EAU DU ROBINET POUR LES FEMMES ENCEINTES ET LES NOURRISSONS SUR TROIS COMMUNES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE EURE

Les résultats du contrôle sanitaire mis en œuvre par l'ARS Normandie au niveau de la station d'Herqueville ont confirmé la présence de nitrates à des concentrations dépassant la limite de qualité fixée à 50 mg/L.

Afin de protéger les populations les plus sensibles aux nitrates, la réglementation actuelle, fondée sur une recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé, fixe une valeur limite à 50 mg/L au robinet du consommateur.

En conséquence, l'eau du robinet distribuée dans les communes listées ci-dessous **ne doit pas être consommée par les femmes enceintes et les nourrissons** (boissons, usages alimentaires). Ces consignes seront aussi transmises par la communauté d'agglomération Seine-Eure aux populations concernées

A l'exception des populations précitées, l'eau peut être normalement consommée.

Les recommandations énoncées plus haut concernent la totalité des communes de :

- Andé
- Connelles
- Herqueville